

Pour le 2ème tour des élections législatives, le dimanche 18 juin, si vous ne pouvez pas être présents, ne perdez pas votre voix et donnez une procuration !



MEYER HABIB 2017 / ÉLECTIONS LÉGISLATIVES 18 JUIN 2017

COMMENT FAIRE ?

Vous devez vous rendre seul au consulat avec votre pièce d'identité française. Vous devez simplement connaître les noms, prénoms, date de naissance et adresse de votre mandataire.

QUAND ?

Dès demain, jusqu'à vendredi 16 juin ! Il vous reste peu de temps...

COMBIEN ?

Chaque mandataire peut recevoir jusqu'à trois procurations !

OÙ ?

- Auprès d'autorités consulaires dans votre ville.

**- Au consulat général de France à Jérusalem
(Paul Emile Botta St 5, Jerusalem - de 9h à 12h du lundi au vendredi).**

- Au consulat général de France à Tel-Aviv (1/3 rue Ben Yehuda à Tel-Aviv - les horaires d'ouverture ont été étendus pour vous permettre d'établir des procurations de vote jusqu'à 18 heures) : Lundi 12 juin - 8h à 12h30, Mardi 13 juin - 8h à 12h30 / 14h à 18h, Mercredi 14 juin - 8h à 12h30 / 14h à 18h, Jeudi 15 juin - 8h à 12h30, Vendredi 16 juin - 8h à 12h30 / 14h à 18h

Renseignements : 05 43 50 17 70